

Motion de rejet de la DGH

Lycée Jean Moulin

13 Février 2024

Par rapport à cette année 2022/2023, le lycée gagne environ 50 élèves. Compte tenu de l'ouverture du lycée de Créon, nous perdons une division de 2nde mais gagnons une 1ere générale et une Terminale.

Or, la DGH qui nous est à ce jour donnée n'est abondée que de 34,5 heures : ceci est clairement insuffisant et va nuire à la qualité des enseignements et la réussite des élèves, notamment les plus fragiles.

En effet, avec cette DGH, nous avons travaillé sur plusieurs répartitions possibles en Conseil Pédagogique avec la Direction mais il en ressort que quel que soit la répartition choisie,

il manque toujours des heures , en moyenne 25 h.

Ces heures sont indispensables pour :

- **Conserver notre modèle de classe de 2nde à 28** élèves en moyenne, dont l'ensemble de la Communauté Educative du lycée (Professeurs, Vie Scolaire, Elèves et Parents) a souligné la réussite,
- **Faire des TP** en 1ere et Terminale **Spécialité Physique et SVT** à 20 élèves c'est à dire 10 binomes ;
- **Faire des TP d'Informatique** en 1ere en **Spécialité NSI** à 20 élèves, un élève par ordinateur pour apprendre à programmer ;
- **Faire des TP d'Informatique** en 1ere **Spécialité Mathématique**,
- **Dédoubler** 1h par semaine en 1ere et Terminale **Spécialité Anglais** à 16 élèves, au lieu des 33 sur les 3h restantes,
- **Conserver l'option Sciences de l'Ingénieur** en classe de 2nde, vivier de la filière STI2D,

Par cette motion, nous rejetons l'actuelle DGH et demandons aux services compétents du Rectorat de revoir notre DGH à la hausse, d'un minimum de 25h.

Les Elus Enseignants au Conseil D'Administration,